

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1427

25 juillet 2006

SOMMAIRE

Achepay S.A.H., Luxembourg	68471	tern	68494
Amphitrite Holding S.A., Luxembourg	68471	Enaëlle S.A., Luxembourg	68468
Anthos Immobilière HT S.A., Luxembourg	68474	Enviro-Topics S.A., Wiltz	68451
Apple-Tree S.A.H., Luxembourg	68471	EPI NDA Holdings, S.à r.l., Luxembourg	68464
Astralis S.A., Betzdorf	68481	Etamine, S.à r.l., Luxembourg	68494
(L')Atelier 2, S.à r.l., Luxembourg	68457	Etamine, S.à r.l., Luxembourg	68496
(L')Atelier 2, S.à r.l., Luxembourg	68457	Europrotection, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	68453
Auto-Parts, S.à r.l., Luxembourg	68452	Europrotection, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	68454
Banco Itaù Europa Fund Management Company S.A., Luxembourg	68473	FacE Façade Engineering MC Krak, S.à r.l., Nomern	68452
Banco Itaù Europa Fund Management Company S.A., Luxembourg	68473	Fifteen S.A., Luxembourg	68470
Baou S.A., Luxembourg	68470	Finalba Holding S.A., Luxembourg	68467
BFR Funding S.A., Luxembourg	68450	Fireprotection S.A., Livange	68494
Blue Stream S.A., Wiltz	68451	Fisher Scientific Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	68455
Bluebirds II Participations, S.à r.l., Luxembourg	68467	Fisher Scientific Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	68455
BPI Global Investment Fund Management Company S.A., Luxembourg	68473	Flime Investments S.A., Luxembourg	68460
Burelbach, S.à r.l., Mertzig	68452	Flims Investments Ltd S.A., Luxembourg	68464
C.L.E., Compagnie Luxembourgeoise d'Entreprises S.A., Luxembourg	68468	Gindt Frères S.A., Esch-sur-Alzette	68455
Canto Lux S.A., Luxembourg	68469	Global Advantage Funds, Sicav, Luxembourg	68473
Capifin Gestion, S.à r.l., Luxembourg	68470	Harlesden Europe, S.à r.l., Luxembourg	68490
Captiva Capital, S.à r.l., Luxembourg	68469	Holcim US Finance S.à r.l. & Cie. S.C.S., Luxembourg	68454
Carrus Finances S.A.H., Luxembourg	68470	IMMO NOC, S.à r.l., Immobilière Nouvelles Constructions, Dudelange	68457
Cervinia S.A.H., Luxembourg	68468	Immonat S.A., Colmar-Berg	68476
CFOLB Venture One S.A., Luxembourg	68458	International Education and Leisure Trust Holding S.A., Luxembourg	68454
CFOLB Venture One S.A., Luxembourg	68458	Iris Securities Luxembourg S.A., Luxembourg	68472
CFOLB Venture One S.A., Luxembourg	68458	Iris Securities Luxembourg S.A., Luxembourg	68472
CIM, Constructions Industrielles et Minières S.A., Luxembourg	68469	Loma S.A.H.	68451
Cinenygra, A.s.b.l., Luxembourg-Gasperich	68456	Luxbond Advisory S.A. Holding, Luxembourg	68475
Condor Courtiers & Conseillers, S.à r.l., Strassen	68475	Luxpatates, S.à r.l., Mullendorf	68452
Cosmetix S.A., Luxembourg	68496	Magna International Investments S.A., Luxembourg	68467
Crédit Suisse Life & Pensions (Luxembourg) S.A., Luxembourg-Hamm	68459	Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg	68477
Damode-MG Holding S.A., Luxembourg	68469	Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg	68477
Débosselage Jos Mailliet, S.à r.l., Mertzig	68452		
Desroches S.A., Luxembourg	68468		
Dupont International (Luxembourg) S.C.A., Con-			

Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68477	Miros Investment Holding S.A., Luxembourg	68454
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68477	MPI, Multi Propriétés Immobilières S.A., Luxembourg	68493
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68477	Multrans S.A.H., Luxembourg	68467
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68478	Netdata S.A., Wiltz	68451
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68478	NMDCE, S.à r.l., Wiltz	68451
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68478	Noel International S.A., Luxembourg	68476
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68478	Palimuna S.A., Luxembourg	68456
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68478	Palo Alto Holding S.A., Luxembourg	68466
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68478	Prysmian (Lux), S.à r.l., Luxembourg	68456
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68478	Rcarré S.A., Luxembourg	68457
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68478	Renoart S.A., Esch-sur-Alzette	68453
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68478	Rosebush S.A., Luxembourg	68469
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68478	Scheffer Participations S.A., Luxembourg	68476
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68478	Second Mirror Holding S.A., Luxembourg	68475
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68479	Second Mirror Holding S.A., Luxembourg	68475
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68479	Sitralux, S.à r.l., Bettange-sur-Mess.	68459
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68479	Slice S.A., Luxembourg	68474
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68479	Slice S.A., Luxembourg	68474
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68479	Slice S.A., Luxembourg	68474
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68479	Star Group Holding S.A., Luxembourg	68473
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68479	State Street Management S.A., Luxembourg	68474
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68479	Stein Frères S.e.n.c, Luxembourg	68458
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68479	Sterling Luxembourg (No. 4), S.à r.l., Luxembourg	68470
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68479	Sud Loisirs Caravanes, S.à r.l., Doncols.	68453
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68480	Tafta S.A.H.	68459
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68480	Taylor Holding S.A., Luxembourg	68472
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68480	Technisat Data Services S.A., Betzdorf	68457
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68480	Triple Five South, S.à r.l., Luxembourg	68494
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68480	Viky S.A., Luxembourg	68468
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68480	Vlux Holding S.A., Luxembourg	68472
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68480	Wine Yard S.A., Luxembourg	68471
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68480	Ygrec Holding S.A., Luxembourg	68471
Matériaux C. Genewo-Voosen, S.à r.l., Luxembourg.....	68480	Zafin S.A., Luxembourg	68475

BFR FUNDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 75.972.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 9 mai 2006

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 9 mai 2006 que Monsieur Johan Dejans, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 9 mai 2006 le conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur David Giannetti, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.
- Monsieur David Giannetti, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.
- LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03494. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045265/655/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

BLUE STREAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue G.-D. Charlotte.
R. C. Luxembourg B 103.330.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 avril 2006, réf. DSO-BP00176, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 8 mai 2006.

Signature.

(940415/825/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 mai 2006.

NMDCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 96.306.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 2 mai 2006, réf. DSO-BQ00004, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 8 mai 2006.

Signature.

(940420/825/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 mai 2006.

ENVIRO-TOPICS, Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue G.-D. Charlotte.
R. C. Luxembourg B 104.897.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 2 mai 2006, réf. DSO-BQ00005, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 8 mai 2006.

Signature.

(940423/825/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 mai 2006.

NETDATA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 93.650.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 2 mai 2006, réf. DSO-BQ00006, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 8 mai 2006.

Signature.

(940430/825/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 mai 2006.

LOMA S.A.H., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 24.991.

Il est porté à la connaissance de tous les intéressés qu'au 30 avril 2006 et avec effet immédiat:

- a) le siège de la société, établi au 122, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, lui a été dénoncé;
b) les administrateurs:

- M. Marc Jones, Réviseur d'entreprises, Expert comptable, Luxembourg,
 - Mme Simone Fehlen, sans état, Senningerberg/Luxembourg,
 - Mme Mady Jones, Docteur ès sciences, Luxembourg,
- et le Commissaire aux comptes:

- Mme Suzette Meres, Expert comptable, Luxembourg,
- ont démissionné de leurs fonctions.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2006, réf. LSO-BQ01013. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(041560//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2006.

BURELBACH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9168 Mertzig, 25, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 98.651.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01430, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Burelbach

Le gérant

(941016//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 mai 2006.

DEBOSELAGE JOS MAILLIET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9170 Mertzig, 12A, rue de Michelbouch.
R. C. Luxembourg B 101.610.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01418, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Frank

Le gérant

(941018//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 mai 2006.

FacE FAÇADE ENGINEERING MC KRAK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7465 Nommern, 24, rue du Knapp.
R. C. Luxembourg B 99.413.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 4 mai 2006, réf. DSO-BQ00036, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Krak

Le gérant

(941019//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 mai 2006.

LUXPATATES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7312 Mullendorf, Im Rothfeldchen.
R. C. Luxembourg B 45.269.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 4 mai 2006, réf. DSO-BQ00037, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le gérant

(941020//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 mai 2006.

AUTO-PARTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 70, rue de Cessange.
R. C. Luxembourg B 6.023.

Extrait des procès-verbaux des 2 assemblées générales du 7 avril 2006 et du 14 avril 2006 - révocation d'un gérant

L'assemblée générale a décidé, lors de ses réunions du 7 avril 2006 et du 14 avril 2006, de révoquer Monsieur Marc Poulter en qualité de gérant de la société.

Luxembourg, le 4 mai 2006.

AUTO-PARTS, S.à r.l.

S. Atten-Kergen

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01784. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039984//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2006.

SUD LOISIRS CARAVANES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9647 Doncols, 25, Bohey.
R. C. Luxembourg B 98.320.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04814, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour SUD LOISIRS CARAVANES, S.à r.l.

Signature

(944876/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 mai 2006.

RENOART S.A., Société Anonyme.

Siège social: Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 48.347.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2006, réf. LSO-BP03362, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 20 avril 2006.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(036095/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2006.

EUROPROTECTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4041 Esch-sur-Alzette, 28, rue du Brill.
R. C. Luxembourg B 88.745.

L'an deux mille six, le vingt-quatre mars.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach.

A comparu:

Monsieur Patrice Parachini, gérant de société, demeurant à L-1220 Luxembourg, 50, rue de Beggen.

Lequel comparant a exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

Que suite à deux cessions de parts sous seing privé en date du 27 décembre 2005, lesquelles cessions de parts, après avoir été paraphées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, il est devenu l'associé unique de la société EUROPROTECTION, S.à r.l., avec siège social à L-1220 Luxembourg, 50, rue de Beggen, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 88.745.

Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire Emile Schlessler, de résidence à Luxembourg, en date du 6 août 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1486 du 15 octobre 2002.

Que le capital social de la société s'élève à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-), toutes attribuées à Monsieur Patrice Parachini.

Ensuite le comparant a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Première résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société de Luxembourg à Esch-sur-Alzette et par conséquent de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 5. (alinéa 1^{er}). Le siège social de la société est établi à Esch-sur-Alzette.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de fixer la nouvelle adresse de la société à L-4041 Esch-sur-Alzette, 28, rue du Brill.

Troisième résolution

Suite aux cessions de parts sociales du 27 décembre 2005, l'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune, toutes attribuées à Monsieur Patrice Parachini, gérant de société, demeurant à L-1220 Luxembourg, 50, rue de Beggen.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant d'après son nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Parachini, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 28 mars 2006, vol. 360, fol. 98, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 6 avril 2006.

H. Beck.

(037341/201/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

EUROPROTECTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4041 Esch-sur-Alzette, 28, rue du Brill.

R. C. Luxembourg B 88.745.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 6 avril 2006.

H. Beck.

(037343/201/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

HOLCIM US FINANCE S.à r.l. & Cie. S.C.S., Société en commandite simple.

Capital social: USD 10.000,-.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 21, rue de Louvigny.

R. C. Luxembourg B 112.666.

En date du 24 mars 2006, l'associé unique de la société HOLCIM US FINANCE, S.à r.l. & CIE. S.C.S. a décidé:

- d'accepter la nomination en date du 28 novembre 2005 (date de constitution) du commissaire ERNST & YOUNG S.A., avec siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera le bilan au 31 décembre 2006 et qui se tiendra en 2007,

- de transférer le siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 21, rue de Louvigny, L-1946 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2006, réf. LSO-BP06004. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(040123/581/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2006.

INTERNATIONAL EDUCATION AND LEISURE TRUST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 63.694.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2006, réf. LSO-BQ00596, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2006.

Signature.

(040376/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2006.

MIROS INVESTMENT HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 73.638.

EXTRAIT

A la suite de la démission de Monsieur GianFranco Lusso de son mandat d'administrateur, l'Assemblée générale ordinaire du 25 avril 2006 a nommé en qualité d'administrateur, Monsieur Franco Fasolato, administrateur de sociétés, demeurant à CH-1201 Genève, 12, rue François-Bonivard, son mandat venant à échéance, ensemble avec les mandats des administrateurs en fonction, à l'issue de l'Assemblée générale statutaire statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Pour extrait conforme

MIROS INVESTMENT HOLDING, Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03249. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044465//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

68455

FISHER SCIENTIFIC LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 84.008.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01321, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(040390/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2006.

FISHER SCIENTIFIC LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 84.008.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01325, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(040389/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2006.

GINDT FRERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4220 Esch-sur-Alzette, 26-28, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 63.093.

DISSOLUTION

L'an deux mille six, le vingt-sept avril.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- Monsieur Richard Georges Gindt, commerçant en retraite, né à Esch-sur-Alzette, le 13 décembre 1945 (matricule 19451213159), et son épouse Madame Wilma Johanna Haase, sans état particulier, née à Gross-Schönfeld (Allemagne) le 24 septembre 1942 (matricule 19420924162), demeurant ensemble à L-3899 Foetz, 14, rue Théodore de Wacquant, déclarent être mariés sous le régime de la communauté universelle de biens suivant contrat de mariage reçu par le notaire instrumentaire en date du 17 février 1998,

agissant en leur nom personnel;

2.- Monsieur Ronald Johann Gindt, représentant commercial, né à Schifflange, le 11 janvier 1942 (matricule 19420111153), époux de Madame Renée Marie Stephany, demeurant à L-4390 Pontpierre, 30, rue d'Europe, déclarent être mariés sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage,

agissant en son nom personnel;

ci-après dénommés «les comparants».

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

- Que la société anonyme GINDT FRERES S.A. avec siège à L-4220 Esch-sur-Alzette, 26-28, rue de Luxembourg, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 9 février 1998, publié au Mémorial C numéro 343 du 14 mai 1998, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 63.093.

- Que le capital social de ladite société est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) correspondant en euros à (EUR 30.986,69) représenté par cent (100) actions de douze mille cinq cents francs luxembourgeois (LUF 12.500,-) chacune, intégralement libérées.

- Que lesdits comparants sont actionnaires en même temps propriétaires de l'intégralité des actions libérées du capital de ladite société à la date de ce jour.

- Un bilan de clôture a été dressé au 31 décembre 2004, respectivement au 31 décembre 2005.

- Qu'en tant qu'actionnaires, ils ont décidé de dissoudre et de liquider ladite société, celle-ci ayant cessé toute activité au 30 avril 2004.

- Que partant, ils prononcent la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

- Que lesdits actionnaires déclarent s'engager à régler tout le passif de la société et à transférer tous les actifs à leur profit.

- Que lesdits actionnaires se trouvent donc investi de tous les éléments actifs de la société et répondront chacun personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la société, même inconnus à l'heure actuelle, et régleront également les frais des présentes.

- Qu'en conséquence, la liquidation de la société est achevée et celle-ci est à considérer comme définitivement clôturée et liquidée.

- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes, à la fiduciaire et ses représentants de la société pour l'exercice de leur mandat.

- Que les livres et documents de la société seront déposés conformément à la loi pendant une durée de cinq ans à L-4054 Esch-sur-Alzette, 4, ruelle du Château.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants agissant en ses dites qualités, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R.G. Gindt, W.J. Haase, R.J. Gindt, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 mai 2006, vol. 916, fol. 80, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 4 mai 2006.

B. Moutrier.

(040164/272/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2006.

PALIMUNA, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 15.658.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2006, réf. LSO-BQ00253, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(040601/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2006.

PRYSMIAN (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 107.674.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2006, réf. LSO-BQ01238, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. Meijssen

Managing Director

(040619//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2006.

CINENYGMA, Association sans but lucratif.

Siège social: L-1278 Luxembourg-Gasperich, 1, rue Tony Bourg.

R. C. Luxembourg.

Changements de Statuts

Art. 2. Le siège de l'association est établi à L-1278 Luxembourg-Gasperich, rue Tony Bourg numéro 1.

Art. 34. Le conseil d'administration, réuni en Assemblée générale extraordinaire le 2 novembre 2005 au siège de l'A.s.b.l. appelle aux fonctions les administrateurs (conseil d'administration):

Romain Roll, employé privé, né le 27 septembre 1964 à Luxembourg, nationalité luxembourgeoise, 44, rue Prince Henri, L-7230 Helmsange, président;

Solveig Harper, employée privée, née le 17 novembre 1973 à Saeby (Danemark), nationalité britannique, 44, rue Prince Henri, L-7230 Helmsange, vice-présidente;

Duncan Roberts, employé privé, né le 18 juin 1963 à Kingston-upon-Thames (Grande-Bretagne), nationalité britannique, 21, rue de la Montagne, L-2162 Luxembourg, trésorier;

Stéphane Caboche, employé privé, né le 23 novembre 1969 à Chaumont (France), nationalité française, 26A, rue Melicksheck, L-6214 Consdorf, secrétaire;

Pascale Michalski, étudiante, née le 13 septembre 1983 à Luxembourg, nationalité luxembourgeoise, 159, bld Charles Simonis, L-2539 Luxembourg, membre.

Fait à Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Romain Roll / Solveig Harper / Stéphane Caboche / Duncan Roberts / Pascale Michalski

Président / Vice-Présidente / Secrétaire / Trésorier / Membre

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, réf. LSO-BQ02252. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(040564//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2006.

L'ATELIER 2, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 7, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 13.389.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2006, réf. LSO-BP05362, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(040806/687/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2006.

L'ATELIER 2, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 7, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 13.389.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2006, réf. LSO-BP05365, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(040805/687/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2006.

RCARRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 81.025.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, réf. LSO-BQ01390, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(040903/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2006.

**IMMO NOC, S.à r.l., IMMOBILIERE NOUVELLES CONSTRUCTIONS,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3432 Dudelange, 6, rue Dr. Orphée Bernard.
R. C. Luxembourg B 109.594.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2006, réf. LSO-BP05730, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

Signature.

(040955/725/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2006.

TECHNISAT DATA SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6832 Betzdorf, 11, rue Pierre Werner.
R. C. Luxembourg B 31.416.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01608, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2006.

Signature

Mandataire

(041259/1132/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2006.

CFOLB VENTURE ONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.
R. C. Luxembourg B 88.347.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 22 mars 2006

La démission de Marion Muller en tant qu'administrateur de la société a été acceptée. Denis Bour, employé privé, demeurant professionnellement 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg, a été nommé en son remplacement.

Les mandats de Marc Muller et Pascale Loewen, administrateurs, et le mandat de Jean-Marc Faber, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011 se compose comme suit:

- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg,
- Pascale Loewen, employée, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg,
- Denis Bour, employé privé, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011 est:

- Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

CFOLB VENTURE ONE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01786. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(041230/717/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2006.

CFOLB VENTURE ONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.
R. C. Luxembourg B 88.347.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01789, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2006.

Signature.

(041221/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2006.

CFOLB VENTURE ONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.
R. C. Luxembourg B 88.347.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01791, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2006.

Signature.

(041220/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2006.

STEIN FRERES S.e.n.c., Société en nom collectif.

Siège social: L-2611 Luxembourg, 21, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 3.739.

Constituée suivant acte notarié de M^e Charles Mersch, notaire alors de résidence à Luxembourg du 28 août 1945 sous la dénomination STEIN FRERES, publié au Recueil Spécial du Mémorial C n° 9 du 12 novembre 1945, société transformée et statuts modifiés suivant:

- acte notarié de M^e Frank Baden du 25 mars 1981, Mémorial C n° 126 du 26 juin 1981,
- acte notarié Baden du 18 novembre 1983, Mémorial C n° 5 du 7 janvier 1984.

Procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 14 janvier 1999 à 19.00 heures à Luxembourg

Les associés:

- 1) Madame Marie-Jane Stein-Muller, demeurant à L-7201 Walferdange, propriétaire de 500 parts sociales,
- 2) Monsieur Pierre Henri dit Rick Stein, demeurant à Fischbach, 2, rue du Berger, propriétaire de 500 parts sociales, représentant l'intégralité des parts sociales,

se sont réunis le 14 janvier 1999 à Luxembourg à 19.00 heures pour délibérer et prendre à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1) Les associés se reconnaissent régulièrement convoqués et renoncent pour autant que de besoin aux délais statutaires resp. usuels de convocation en assemblée générale.

2) Suite à la démission de M. Raymond Stein, ci-avant associé, de ses fonctions de gérant de la société, l'associé M. Pierre-Henri dit Rick Stein, cessionnaire des parts sociales précédemment détenues par M. Raymond Stein, est appelé aux fonctions de gérant unique de la société avec les pouvoirs les plus larges conformément à la loi resp. aux dispositions statutaires.

Dont procès-verbal.

Luxembourg, le 14 janvier 1999.

M.-J. Stein-Muller / P.-H. Stein.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, réf. LSO-BQ02452. – Reçu 150 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(040843//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2006.

SITRALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bettange-sur-Mess, 3, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 38.936.

Les comptes annuels 2005, enregistrés à Luxembourg, le 31 mars 2006, réf. LSO-BO07040, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. de Cannart d'Hamale.

(041298//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2006.

TAFTA S.A.H., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 32.880.

Il est porté à la connaissance de tous les intéressés qu'au 1^{er} avril 2006 et avec effet immédiat:

a) le siège de la société, établi au 122, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, lui a été dénoncé;

b) les administrateurs:

- Marc Jones, Réviseur d'entreprises, demeurant au 122, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, administrateur-délégué,

- Simone Fehlen, sans état, demeurant à Senningerberg/Luxembourg, administrateur,

- Mady Jones, Docteur ès Sciences nat., demeurant à L-2330 Luxembourg, 122, boulevard de la Pétrusse, administrateur,

et le Commissaire aux comptes:

- Mme Suzette Meres, Expert comptable, Luxembourg,

ont démissionné de leurs fonctions.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2006, réf. LSO-BP04607. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(041552//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2006.

CREDIT SUISSE LIFE & PENSIONS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg-Hamm, 13A, rue de Bitbourg.

R. C. Luxembourg B 7.470.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 10 février 2006, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2006, référence LSO-BP05332, que le conseil d'administration a pris les résolutions suivantes:

- acceptation de la démission de Monsieur Michael Winkler de son poste d'administrateur,

- nomination de Monsieur Jörg Jäggin en remplacement de Monsieur Michael Winkler, administrateur démissionnaire,

- ratification de la nomination de Monsieur Jörg Jäggin lors de la prochaine assemblée générale extraordinaire prévue pour le premier mars 2006.

Pour extrait conforme, délivré, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 26 avril 2006.

M. Lecuit

Notaire et mandataire

(042615/243/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2006.

FLIME INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 96.696.

In the year two thousand and six, on the twenty-sixth day of April.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of FLIME INVESTMENTS S.A., a «société anonyme», having its registered office at 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, incorporated by deed enacted on 30 October 2003, registered at Luxembourg trade register section B 96.696 (the «Company»).

The meeting is presided by Mrs Géraldine Schmit, employee in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs Rachel Hafedh, employee in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the persons appearing at the meeting and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 31 (thirty-one) shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the meeting is validly constituted and can validly deliberate and resolve on all the items on the agenda of which the shareholders have been duly informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Restructuring of the Company's subscribed share capital by reduction of the nominal value of the current 31 (thirty-one) issued shares from EUR 1,000 (one thousand Euro) to EUR 1.25 (one Euro and twenty-five cents) and consequently division of each share of the Company having a nominal value of EUR 1,000 (one thousand Euro) into 800 (eight hundred) new shares having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro and twenty-five cents), in order to have the subscribed capital which shall remain unchanged represented by 24,800 (twenty-four thousand and eight hundred) shares;

2.- Increase of the share capital of the Company by a contribution in cash in an amount of EUR 625 (six hundred and twenty-five Euro) so as to raise it from its current amount of EUR 31,000 (thirty-one thousand Euro) to EUR 31,625 (thirty-one thousand six hundred and twenty-five Euro) by the issue of 500 (five hundred) new shares with a nominal value of EUR 1.25 (one Euro and twenty-five cents) each;

3.- Waiver by the existing shareholders of the Company of their subscription right;

4.- Subscription and payment by the subscribers of all the 500 (five hundred) new shares by contribution in cash;

5.- Approval of the insertion in the articles of association of the Company of a limitation to the right to transfer shares in the Company;

6.- Subsequent amendment of article 5 of the articles of association of the Company.

After the foregoing was approved by the shareholders, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is unanimously resolved to restructure the Company's subscribed share capital by reduction of the nominal value of the current 31 (thirty-one) issued shares from EUR 1,000 (one thousand Euro) to EUR 1.25 (one Euro and twenty-five cents) and consequently to divide each share of the Company having a nominal value of EUR 1,000 (one thousand Euro) into 800 (eight hundred) new shares having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro and twenty-five cents).

Further to the restructuring of the shares, the share capital of the Company amounts to EUR 31,000 (thirty-one thousand Euro) divided into 24,800 (twenty-four thousand and eight hundred) shares having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro and twenty-five cents) each.

As a consequence of the above, the shareholding of the Company is composed as follows:

- EASTBRIDGE B.V./S.à r.l., a company incorporated under the laws of the Netherlands, having its effective place of management and control in Luxembourg at 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg: 24,000 (twenty-four thousand) shares;

- CLAMAX INVESTMENTS S.A., a company incorporated under Luxembourg law, having its registered office at 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg: 800 (eight hundred) shares.

Second resolution

It is unanimously resolved to increase the share capital of the Company by a contribution in cash in an amount of EUR 625 (six hundred and twenty-five Euro) so as to raise it from its current amount of EUR 31,000 (thirty-one thousand Euro) to EUR 31,625 (thirty-one thousand six hundred and twenty-five Euro) by the issue of 500 (five hundred) new shares with a nominal value of EUR 1.25 (one Euro and twenty-five cents) each (the «New Shares»).

Third resolution

Further to the above resolution it is unanimously resolved that the existing shareholders of the Company renounce to their subscription right regarding the new issued shares in accordance with article 32-3 of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

Fourth resolution

It is unanimously resolved to approve the subscription of:

- 280 (two hundred and eighty) New Shares by Mr Patrick Delcol, a Belgian national residing at ul. Sobolewska 6, 02-908 Warsaw, Poland; and

- 220 (two hundred and twenty) New Shares by Mr Maciej Drozd, a Polish national residing at ul. Szamocin 9A, 02-003 Warsaw, Poland;
together hereafter (the «New Shareholders»).

Contributor's Intervention - Subscription - Payment

The aforementioned subscribers are represented by Mrs Rachel Hafedh, named here-above, by virtue of a proxy being here annexed;

It is declared to subscribe to:

- 280 (two hundred and eighty) of the New Shares with a nominal value of EUR 1.25 (one Euro and twenty-five cents) each on behalf of Mr Patrick Delcol.

- 220 (two hundred and twenty) of the New Shares with a nominal value of EUR 1.25 (one Euro and twenty-five cents) each on behalf of Mr Maciej Drozd;

It was further declared that the New Shareholders fully paid their subscription of the New Shares by a contribution in cash, so that the Company has at its free and entire disposal the amount of EUR 625 (six hundred and twenty-five Euro) as was certified to the undersigned notary.

Fifth resolution

It is unanimously resolved to approve the insertion in the articles of association of the Company of a limitation to the right to transfer shares in the Company.

Sixth resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the contribution having been fully carried out, it is unanimously resolved to amend the article 5 of the articles of association of the Company to read as follows:

«Title II. Capital, Shares

«**Art. 5.** The subscribed share capital of the Company is fixed at EUR 31,625 (thirty-one thousand six hundred and twenty-five Euro) represented by 25,300 (twenty-five thousand and three hundred) shares with a nominal value of EUR 1.25 (one Euro and twenty-five cents).

The shares may be represented, at the owner's option, by certificates representing single shares or certificates representing two or more shares.

The shares may be in registered or bearer form at the option of the shareholder.

The Company may redeem its own shares whenever the Board of Directors considers this to be in the best interest of the Company, subject to the terms and conditions it shall determine in accordance with article 49-8 of the Law of 10 August 1915 on Commercial Companies. The Board of Directors may create such capital reserves from time to time as it may determine is proper (in addition to those which are required by law) and shall create a paid in surplus from funds received by the Company as issue premiums on the issue and sale of its Shares, which reserves or paid in surplus may be used by the Board of Directors to provide for the payment for any Shares which the Company may redeem in accordance with these Articles of Incorporation.

Shares redeemed by the Company shall remain in existence but shall not have any voting rights or any right to participate in any dividends declared by the Company or in any distribution paid upon the liquidation or winding up of the Company.

The redemption price shall be determined by the Board of Directors, within the limits set out in paragraphs 6 and 7 of article 189 of the Law of 10 August 1915 on Commercial Companies.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with legal requirements.

The shares may not be transferred without the prior approval of the Board of Directors.

Each shareholder who intends to transfer its shares shall give written notice of the proposed transfer to the Board of Directors. During a period of ten (10) years, the Board of Directors shall have upon receipt of such notice the irrevocable right to approve or disapprove such proposed transfer within thirty (30) days. At the end of such transfer limitation period, in case of disapproval of the proposed transfer by the Board of Directors, all the shareholders of the Company shall use their best efforts and undertake all practicable steps to allow the sale of the shares under fair terms and conditions.»

Seventh resolution

It is unanimously resolved to change the address of the Company which will be established with immediate effect at 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about one thousand and five hundred Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

French translation:

L'an deux mille six, le vingt-six avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Mersch au Grand-Duché du Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de FLIME INVESTMENTS S.A., une société anonyme, ayant son siège social au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, constituée par acte du 30 octobre 2003, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés, section B, numéro 96.696 (la «Société»).

L'assemblée est présidée par Madame Géraldine Schmit, employée privée à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Madame Rachel Hafedh, employée privée à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues est renseigné sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 31 (trente et une) actions représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

II.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Restructuration du capital social de la Société par réduction de la valeur nominale des 31 (trente et une) actions émises de EUR 1.000 (mille euros) à EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) et division consécutive de chaque action de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1.000 (mille euros) en 800 (huit cents) nouvelles actions ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) de sorte que le capital souscrit restant inchangé soit représenté par 24.800 (vingt-quatre mille huit cents) actions;

2.- Augmentation du capital social de la Société par un apport en espèces à concurrence d'un montant de EUR 625 (six cent vingt-cinq euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000 (trente et un mille euros) à EUR 31.625 (trente et un mille six cent vingt-cinq euros) par l'émission de 500 (cinq cents) nouvelles actions d'une valeur nominale de 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) chacune;

3.- Renonciation par les actionnaires existants à leur droit préférentiel de souscription;

4.- Souscription et paiement par les souscripteurs de toutes les 500 (cinq cents) nouvelles actions par apport en espèces;

5.- Approbation de l'insertion dans les statuts de la Société d'une limitation au droit de transfert des actions de la Société;

6.- Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'associé unique, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Il est unanimement décidé de restructurer le capital social de la Société par réduction de la valeur nominale des 31 (trente et une) actions émises de EUR 1.000 (mille euros) à EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) et division consécutive de chaque action de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1.000 (mille euros) en 800 (huit cents) nouvelles actions ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents).

Suite à la restructuration des actions, le capital social de la Société s'élève à EUR 31.000 (trente et un mille euros) divisé en 24.800 (vingt-quatre mille huit cents) actions ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) chacune.

En conséquence, l'actionnariat de la Société est composé comme suit:

- EASTBRIDGE B.V./S.à r.l., une société constituée sous le droit des Pays-Bas, ayant son siège de direction effective à Luxembourg, au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg: 24.000 (vingt-quatre mille) actions.

- CLAMAX INVESTMENTS S.A., une société constituée sous le droit du Luxembourg, ayant son siège social au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg: 800 (huit cents) actions.

Deuxième résolution

Il est unanimement décidé d'augmenter le capital social de la Société par un apport en espèces à concurrence d'un montant de EUR 625 (six cent vingt-cinq euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000 (trente et un mille euros) à EUR 31.625 (trente et un mille six cent vingt-cinq euros) par l'émission de 500 (cinq cents) nouvelles actions d'une valeur nominale de 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) chacune (les «Nouvelles Actions»).

Troisième résolution

Suite à la résolution ci-dessus, il est unanimement décidé que les actionnaires existants de la Société renoncent à leur droit préférentiel de souscription sur les nouvelles actions émises en accord avec l'article 32-3 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Quatrième résolution

Il est unanimement décidé d'admettre la souscription de:

- 280 (deux cent quatre-vingt) Nouvelles Actions par M. Patrick Delcol, un ressortissant belge résidant à ul. Sobolewska 6, 02-908 Warsaw, Pologne;

- 220 (deux cent vingt) Nouvelles Actions par M. Maciej Drosd, un ressortissant polonais résidant à ul. Szamocin 9A, 02-003 Warsaw, Pologne;

ensemble ci-après (les «Nouveaux Actionnaires»).

Intervention de rapporteur - Souscription - Libération

Les souscripteurs susmentionnés sont représentés par Madame Rachel Hafedh, prédésignée, en vertu d'une procuration annexée au présent acte.

Ils ont déclaré souscrire à:

- 280 (deux cent quatre-vingt) des Nouvelles Actions ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) chacune pour le compte de M. Patrick Delcol;

- 220 (deux cent vingt) des Nouvelles Actions ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) chacune pour le compte de M. Maciej Drosd;

Il a ensuite été déclaré que les Nouveaux Actionnaires ont entièrement payé leur souscription aux Nouvelles Actions par apport en espèces, de sorte que la Société a, à sa libre et entière disposition, un montant de EUR 625 (six cent vingt-cinq euros) tel que certifié par le notaire soussigné.

Cinquième résolution

Il est unanimement décidé d'insérer dans les statuts de la Société, une limitation au droit de transfert des actions de la Société.

Sixième résolution

En conséquence des déclarations qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, il est unanimement décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«Titre II.- Capital - Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR. 31.625 (trente et un mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 25.300 (vingt-cinq mille trois cents) actions d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents).

Les actions peuvent être représentées, au choix du propriétaire, par des certificats unitaires ou des certificats représentant deux ou plusieurs actions.

Les actions sont soit nominatives, soit au porteur, au choix des actionnaires.

La Société pourra racheter ses actions lorsque le Conseil d'Administration considérera le rachat dans l'intérêt de la société conformément aux conditions qu'il aura fixées et dans les limites imposées par l'article 49-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. Le Conseil d'Administration pourra créer ponctuellement les réserves qu'il jugera appropriées (en plus des réserves légales) et créera une réserve destinée à recevoir les primes d'émissions reçues par la Société lors de l'émission et de la vente de ses Actions, les réserves ainsi créées pourront être utilisées par le Conseil d'Administration en vue du rachat de ses actions par la Société.

Les actions rachetées par la Société continueront d'exister sans droit de vote, ni droit aux dividendes, ni au boni de liquidation.

Le prix de rachat sera déterminé par le Conseil d'Administration, conformément aux alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social peut être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Les actions ne peuvent être transférées qu'avec l'accord préalable du Conseil d'Administration.

Chaque actionnaire qui a l'intention de transférer ses actions devra donner une notification écrite du transfert proposé au Conseil d'Administration. Durant une période de dix (10) ans, le Conseil d'Administration aura, à partir de la réception d'une telle notification, le droit irrévocable d'approuver ou de rejeter une telle demande de transfert dans un délai de trente (30) jours. A la fin de cette période de limitation de transfert, en cas de refus par le Conseil d'Administration du transfert proposé, tous les actionnaires de la Société prendront toutes les mesures nécessaires et feront tout ce qui est en leur pouvoir pour permettre la vente des actions à des conditions équitables.»

Septième résolution

Il est unanimement décidé de changer l'adresse de la Société pour l'établir avec effet immédiat au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ mille cinq cents euros.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le présent acte notarial a été réalisé à la date mentionnée au début du document.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: G. Schmit, R. Hafedh, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 2 mai 2006, vol. 436, fol. 52, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 9 mai 2006.

H. Hellinckx.

(043115/242/248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2006.

EPI NDA HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.617.125,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 102.532.

Par résolution en date du 11 avril 2006, l'associé unique de la société EPI NDA HOLDINGS, S.à r.l. a pris les décisions suivantes:

- Démission de Monsieur Ronan O'Donoghue, avec adresse professionnelle au 1, Curzon Street, W1J 5HD, Londres, Royaume-Uni, de son poste de gérant de la société EPI NDA HOLDINGS, S.à r.l. avec effet au 11 avril 2006.
 - Démission de Monsieur Gérard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son poste de gérant de la société EPI NDA HOLDINGS, S.à r.l. avec effet au 11 avril 2006.
 - Nomination de Monsieur Ronald Seacombe, avec adresse professionnelle au 1, Curzon Street, W1J 5HD, Londres, Royaume-Uni, au poste de gérant de la société EPI NDA HOLDINGS, S.à r.l. avec effet au 11 avril 2006 et pour une durée indéterminée.
 - Nomination de Monsieur Yves Barthels, avec adresse professionnelle au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, au poste de gérant de la société EPI NDA HOLDINGS, S.à r.l. avec effet au 11 avril 2006 et pour une durée indéterminée.
- En conséquence, le conseil de gérance se compose comme suit:
- Monsieur Bruno Bagnouls,
 - Monsieur Ronald Seacombe,
 - Monsieur Yves Barthels.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, réf. LSO-BQ02623. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042320/581/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2006.

FLIMS INVESTMENTS Ltd, Société Anonyme.

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 111.997.

In the year two thousand six, on the twenty-sixth of April.

Before Us, Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of the public limited company FLIMS INVESTMENTS LTD, with registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg Bill 997, incorporated by deed of the undersigned notary on November 7, 2005, published in the Mémorial C number 432 of February 28, 2006, and whose articles of incorporation has been modified by deed of the undersigned notary on January 6, 2006, not yet published in the Mémorial C.

The meeting is opened by Mr Paul Marx, docteur en droit, residing professionally in Luxembourg, being in the chair, who appoints as secretary Mr Alain Thill, private employee, residing at Echternach.

The meeting elects as scrutineer Mr David Sana, maître en droit, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1) Increase of the Company's capital to the extent of EUR 300,000.- in order to raise it from the amount of EUR 1,000,000.- to EUR 1,300,000.- by the issue of 300 new shares with a nominal value of EUR 1,000.- each having the same rights and obligations as the existing shares.

2) Waiver of its preferential subscription right by the minority shareholder, the public limited company ECOREAL S.A., R.C.S. Luxembourg B 38.875, with its registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse.

3) Subscription of the 300 new shares with a nominal value of EUR 1,000.- each by the majority shareholder, the public limited company MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., R.C.S. Luxembourg B 5.524, with its registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, and full payment by the latter of said shares by contribution in cash of EUR 300,000.-.

4) Subsequent amendment of the first paragraph of article 5 of the articles of association which will henceforth have the following wording:

«The corporate capital is set at one million and three hundred thousand Euro (EUR 1,300,000.-) divided into one thousand and three hundred (1,300) shares with a par value of one thousand Euro (EUR 1,000.-) each.»

5) Sundry.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, checked and signed ne varietur by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will be kept by the latter.

The proxies of the represented shareholders signed ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed in order to be recorded with it.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the latter unanimously has taken the following resolutions:

First resolution

The share capital is increased to the extent of three hundred thousand Euro (EUR 300,000.-), in order to raise it from its present amount of one million Euro (EUR 1,000,000.-) to one million and three hundred thousand Euro (EUR 1,300,000.-), by the issue of three hundred (300) new shares with a nominal value of one thousand Euro (EUR 1,000.-) each having the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - Payment

The minority shareholder, the public limited company ECOREAL S.A., pre-named, having waived its preferential subscription right, the three hundred (300) new shares with a nominal value of one thousand Euro (EUR 1,000.-) each are all subscribed and fully paid-up by contribution in cash of three hundred thousand Euro (EUR 300,000.-) by the majority shareholder, the public limited company MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., pre-named.

The contribution in cash of an amount of three hundred thousand Euro (EUR 300,000.-) has been proved to the undersigned notary by a bank certificate. This amount is now at the free disposal of the company FLIMS INVESTMENTS LTD.

Both shareholders are represented by Mr Paul Marx, pre-named, by virtue of two proxies given under private seal.

Second resolution

As a consequence of such increase of capital the first paragraph of article five of the articles of association is amended and will have henceforth the following wording:

«**Art. 5. Paragraph 1.** The corporate capital is set at one million and three hundred thousand Euro (EUR 1,300,000.-) divided into one thousand and three hundred (1,300) shares with a par value of one thousand Euro (EUR 1,000.-) each».

Expenses

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed is estimated at about four thousand five hundred Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English and French states herewith that on request of the appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by surname, Christian name, civil status and residence, the appearing persons have signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-six avril.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FLIMS INVESTMENTS LTD, ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B numéro 111.997, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 7 novembre 2005, publié au Mémorial C numéro 432 du 28 février 2006, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 6 janvier 2006, non encore publié au Mémorial C.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Paul Marx, docteur en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur David Sana, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1) Augmentation du capital de la société à concurrence de EUR 300.000,- pour le porter de son montant de EUR 1.000.000,- à EUR 1.300.000,- par l'émission de 300 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1.000,- chacune ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

2) Renonciation à son droit de souscription préférentiel par l'actionnaire minoritaire, la société anonyme ECOREAL S.A., R.C.S. Luxembourg B 38.875, avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

3) Souscription des 300 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1.000,- chacune par l'actionnaire majoritaire, la société anonyme MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., R.C.S. Luxembourg B 5.524, avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, et libération intégrale desdites actions par cette dernière par versement en numéraire de EUR 300.000,-.

4) Modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à un million trois cent mille euros (EUR 1.300.000,-) représenté par mille trois cents (1.300) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.»

5) Divers.

II Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été contrôlée et

signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, sera gardée par celui-ci.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant resteront annexées au présent procès-verbal pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social est augmenté à concurrence de trois cent mille euros (EUR 300.000,-), pour le porter de son montant actuel d'un million d'euros (EUR 1.000.000,-) à un million trois cent mille euros (EUR 1.300.000,-), par l'émission de trois cents (300) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Souscription et libération

L'actionnaire minoritaire, la société anonyme Ecoreal S.A., prénommée, ayant renoncé à son droit de souscription préférentiel, les trois cents (300) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune sont toutes souscrites et intégralement libérées par versement en numéraire de trois cent mille euros (EUR 300.000,-) par l'actionnaire majoritaire, la société anonyme MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., prénommée.

Le versement en numéraire d'un montant de trois cent mille euros (EUR 300.000,-) a été prouvé au notaire instrumentant par un certificat bancaire. Ce montant est désormais à la libre disposition de la société FLIMS INVESTMENTS LTD.

Les deux actionnaires sont représentés par Monsieur Paul Marx, préqualifié, en vertu de deux procurations sous seing privé.

Deuxième résolution

Suite à l'augmentation de capital réalisée, le premier alinéa de l'article cinq des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à un million trois cent mille euros (EUR 1.300.000,-) représenté par mille trois cents (1.300) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, s'élève à environ quatre mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Thill, P. Marx, D. Sana, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 9 mai 2006, vol. 536, fol. 52, case 5. – Reçu 3.000 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 15 mai 2006.

J. Seckler.

(043124/231/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2006.

PALO ALTO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 9.136.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg en date du 27 avril 2006, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2006, volume 153S, folio 41, case 10, que les opérations de liquidation de la société anonyme holding PALO ALTO HOLDING S.A. (en liquidation) (ci-après la «Société») ont été définitivement clôturées et que la Société a cessé d'exister.

Les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq ans à partir du jour de la liquidation au 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2006.

A. Schwachtgen

Notaire

(044522/230/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

MAGNA INTERNATIONAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 15, rue du Fort Bourbon.

R. C. Luxembourg B 98.861.

Constituée par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg date du 30 janvier 2004, et dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 319 en date du 19 mars 2004, modifiés par acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg en date du 5 mai 2004, publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 728 en date du 15 juillet 2004 et par acte du prédit notaire en date du 15 novembre 2005, publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 371 en date du 20 février 2006.

Le siège social de la Société a été transféré, avec effet au 1^{er} mai 2006, de L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse, à L-1249 Luxembourg, 15, rue du Fort Bourbon.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ02093. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044149/280/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

MULTRANS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 32.548.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03724, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(044374/506/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

FINALBA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 39.250.

Le bilan au 30 novembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03753, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.

Administrateur

Signature

(044375/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

BLUEBIRDS II PARTICIPATIONS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 92.847.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) en date du 25 mars 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 466 du 30 avril 2003. Modifié en date du 9 juillet 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 788 du 26 juillet 2003. Modifié en date du 8 avril 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 754 du 22 juillet 2004. Modifié en date du 29 novembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 202 du 7 mars 2005.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 28 avril 2006, réf. LSO-BP06206, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Aubut / B. Keller

Gérants

(044534/984/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

68468

CERVINIA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 19.789.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03728, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(044378/506/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

ENAËLLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 93.032.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03751, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SGA SERVICES

Administrateur

Signature

(044379/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

DESROCHES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 63.288.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03750, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SGA SERVICES

Administrateur

Signature

(044383/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

VIKY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 49.855.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04145, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(044389/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

C.L.E., COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ENTREPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 9.249.

—
En vertu de l'article 256-1 LSC et de la garantie donnée par COMPAGNIE D'ENTREPRISES CFE en faveur de sa filiale COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ENTREPRISES, les comptes annuels consolidés de la COMPAGNIE D'ENTREPRISES CFE au 31 décembre 2005 et le rapport du réviseur sur ces comptes consolidés, enregistrés à Luxembourg, le 15 mai 2006, avec les références LSO-BQ04132, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Signature.

(044494/802/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

DAMODE-MG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 83.721.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03749, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SGA SERVICES

Administrateur

Signature

(044391/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

**CANTO LUX S.A., Société Anonyme,
(anc. CANTO LUX HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 37.314.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04142, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(044393/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

CIM, CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES ET MINIERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 37.535.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03748, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(044394/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

ROSEBUSH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 59.763.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04140, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(044397/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

CAPTIVA CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 25, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 101.999.

Extrait des Résolutions des Associés du 10 avril 2006

Les associés de CAPTIVA CAPITAL, S.à r.l. (la «Société»), ont décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Monsieur Arnaud Chambriard, en tant que Gérant A1, et ce avec effet au 10 avril 2006,
- de nommer Monsieur Alain Devresse (avec adresse professionnelle au 25, rue Goethe, L-1637 Luxembourg) gérant A1 de la société, et ce avec effet au 10 avril 2006.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

A. Botfield

Mandataire et Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04294. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044545/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

FIFTEEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 100.817.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04135, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(044399/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

CARRUS FINANCES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 38.552.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03744, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.

Signature

Administrateur

(044407/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

CAPIFIN GESTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 64.270.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03742, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT AGRICOLE LUXEMBOURG CONSEIL S.A.

Signatures

(044409/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

BAOU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 39.895.

Le bilan au 30 novembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03740, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.

Signature

Administrateur

(044412/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

STERLING LUXEMBOURG (No. 4), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.100.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 74.826.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 10 mars 2000 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 476 du 5 juillet 2000.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04902, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

STERLING LUXEMBOURG (No. 4), S.à r.l.

Signature

Un mandataire

(044516/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

68471

APPLE-TREE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 49.829.

Le bilan au 30 novembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03739, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.

Administrateur

Signature

(044414/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

AMPHITRITE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 105.666.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03737, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.

Signature

Administrateur

(044416/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

ACHEPAY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 44.343.

Le bilan au 30 novembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03722, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.

Administrateur

Signature

(044419/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

YGREC HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 72.632.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03719, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.

Signature

Administrateur

(044421/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

WINE YARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 103.851.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03716, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES

Administrateur

Signature

(044424/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

68472

IRIS SECURITIES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 47.807.

—
Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mars 2006

Composition du Conseil d'Administration:

Conformément aux statuts, les mandats des administrateurs viendront à expiration à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en mars 2008.

L'assemblée confirme donc la composition actuelle du Conseil d'Administration comme suit:

Représentants des parts «A» du capital: M. Thibaut Dawans
M. Jérôme Dawans
Mme Marleen Drees

Représentants des parts «B» du capital: Mme Nathalie Robillard
M. Stéphane Tercelin de Joigny

Le présent extrait a été relu et signé par le Président et le Secrétaire. L'assemblée donne mandat à Mme Nathalie Robillard afin de procéder aux publications légales suite à la tenue de la présente assemblée générale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2006.

T. Dawans / N. Robillard
Président / Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2006, réf. LSO-BQ01098. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044430//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

IRIS SECURITIES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 47.807.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2006, réf. LSO-BQ01116, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

N. Robillard.

(044435//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

VLUXE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 88.102.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03713, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES
Administrateur
Signature

(044425/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

TAYLOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 46.232.

—
Le bilan au 30 novembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03707, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES
Administrateur
Signature

(044440/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

BANCO ITAÙ EUROPA FUND MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 52.477.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04062, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2006.

Signature.

(044432/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

GLOBAL ADVANTAGE FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 42.433.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04072, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2006.

Signature.

(044439/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

STAR GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 63.756.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03701, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES

Administrateur

Signature

(044442/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

BPI GLOBAL INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 46.684.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04074, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2006.

Signature.

(044443/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

BANCO ITAÙ EUROPA FUND MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 52.477.

Faisant suite à l'assemblée générale du 3 avril 2006, sont renommés administrateurs:

- Setubal Alfredo Egydio,
- Mussolini Carlo Henrique,
- Sigrist Junior Jean Martin,
- Filho Lywal Salles.

Est renommée réviseur d'entreprises:

- PricewaterhouseCoopers, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2006.

STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04060. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044520/984/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

68474

SLICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 57.919.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03687, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(044455/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

SLICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 57.919.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03690, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(044453/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

SLICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 57.919.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03693, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(044450/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

STATE STREET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 86.832.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04058, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2006.

Signature.

(044449/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

ANTHOS IMMOBILIERE HT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 38.825.

Décision de l'assemblée générale des actionnaires du 11 mai 2006

Par décision de l'assemblée générale des actionnaires en date du 11 mai 2006, le mandat de commissaire aux comptes de la société MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, actuellement en vigueur, a été révoqué.

La société COMCO S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg a été nommé aux termes de cette assemblée comme nouveau commissaire aux comptes de la Société en remplacement de MONTBRUN REVISION, S.à r.l., précitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ANTHOS IMMOBILIERE HT S.A.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.

Banque domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04621. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(044521/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

SECOND MIRROR HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 88.815.

—
La situation comptable au 30 novembre 2004, enregistrée à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04613, a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(044471/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

SECOND MIRROR HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 88.815.

—
La situation comptable au 30 novembre 2005, enregistrée à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04617, a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(044478/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

LUXBOND ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 30.522.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01354, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUXBOND ADVISORY S.A. HOLDING

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT

Signatures

(044467/1122/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

ZAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 9.058.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04632, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ZAFIN S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(044473/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

CONDOR COURTIERIERS & CONSEILLERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 98.387.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03157, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(044477//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

SCHEFFER PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 41.858.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03665, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.

Administrateur

Signature

(044482/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

NOEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 86.251.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04640, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NOEL INTERNATIONAL S.A.

Signature

Président et Administrateur-délégué

(044485/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

IMMONAT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-7721 Colmar-Berg, An der Gaessel.
H. R. Luxemburg B 73.785.

Auszug der Beschlüsse der Ausserordentlichen Aktionärsversammlung vom 23. März 2006 in Colmar-Berg

Die Aktionärsversammlung hat einstimmig folgende Entscheidungen getroffen:

Erster Beschluss

Die Versammlung der Aktionäre ernennt zu Mitglieder des Verwaltungsrats:

Herr Helmut Fink, Diplomingenieur, wohnhaft in D-54646 Bettingen, Mühlenweg, 32;

Frau Diane Stors-Feller, Angestellte, wohnhaft in L-6695 Mompach, Op der Klopp, 7;

Herr Nicolas Linden, Angestellter, wohnhaft in L-6833 Biver, Haapstrooss, 2.

Zweiter Beschluss

Herr Joseph Hellers, Angestellter wohnhaft in L-5434 Niederdonven, rue de la Moselle, 34, wird zum Rechnungsprüfer ernannt.

Dritter Beschluss

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Rechnungsprüfers enden anlässlich der ordentlichen Aktionärsversammlung des Jahres 2011.

Colmar-Berg, den 23. März 2006.

Für gleichlautenden Auszug

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2006, réf. LSO-BP05402. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Auszug der Beschlüsse des Verwaltungsrats vom 24. März 2006

Alle Verwaltungsratsmitglieder waren anwesend.

Nach eingehender Beratung hat der Verwaltungsrat Folgendes beschlossen:

Herr Helmut Fink, Diplomingenieur, wohnhaft in Bettingen, wird zum geschäftsführenden Verwaltungsratsmitglied (administrateur-délégué) ernannt. In dieser Funktion kann er die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift rechtsgültig vertreten und verpflichten.

Colmar-Berg, den 24. März 2006.

Für gleichlautenden Auszug

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2006, réf. LSO-BP05401. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044498/551/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

MATERIAUX C. GENEWO-VOOSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 5, rue d'Alsace.

R. C. Luxembourg B 23.692.

Le bilan de clôture au 31 décembre 1986, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01313, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(043410/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

MATERIAUX C. GENEWO-VOOSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 5, rue d'Alsace.

R. C. Luxembourg B 23.692.

Le bilan de clôture au 31 décembre 1987, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01316, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(043411/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

MATERIAUX C. GENEWO-VOOSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 5, rue d'Alsace.

R. C. Luxembourg B 23.692.

Le bilan de clôture au 31 décembre 1988, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01318, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(043412/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

MATERIAUX C. GENEWO-VOOSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 5, rue d'Alsace.

R. C. Luxembourg B 23.692.

Le bilan de clôture au 31 décembre 1989, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01320, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(043413/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

MATERIAUX C. GENEWO-VOOSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 5, rue d'Alsace.

R. C. Luxembourg B 23.692.

Le bilan de clôture au 31 décembre 1990, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01323, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(043414/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

MATERIAUX C. GENEWO-VOOSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 5, rue d'Alsace.
R. C. Luxembourg B 23.692.

Le bilan de clôture au 31 décembre 1991, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01324, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(043415/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

MATERIAUX C. GENEWO-VOOSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 5, rue d'Alsace.
R. C. Luxembourg B 23.692.

Le bilan de clôture au 31 décembre 1992, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01326, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(043416/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

MATERIAUX C. GENEWO-VOOSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 5, rue d'Alsace.
R. C. Luxembourg B 23.692.

Le bilan de clôture au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01327, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(043417/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

MATERIAUX C. GENEWO-VOOSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 5, rue d'Alsace.
R. C. Luxembourg B 23.692.

Le bilan de clôture au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01328, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(043418/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

MATERIAUX C. GENEWO-VOOSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 5, rue d'Alsace.
R. C. Luxembourg B 23.692.

Le bilan de clôture au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01329, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(043419/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

MATERIAUX C. GENEWO-VOOSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 5, rue d'Alsace.

R. C. Luxembourg B 23.692.

Le bilan de clôture au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01330, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006

FISOGEST S.A.

Signature

(043420/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

MATERIAUX C. GENEWO-VOOSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 5, rue d'Alsace.

R. C. Luxembourg B 23.692.

Le bilan de clôture au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01331, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(043422/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

MATERIAUX C. GENEWO-VOOSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 5, rue d'Alsace.

R. C. Luxembourg B 23.692.

Le bilan de clôture au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01333, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(043423/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

MATERIAUX C. GENEWO-VOOSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 5, rue d'Alsace.

R. C. Luxembourg B 23.692.

Le bilan de clôture au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01335, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(043424/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

MATERIAUX C. GENEWO-VOOSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 5, rue d'Alsace.

R. C. Luxembourg B 23.692.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01337, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(043425/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

MATERIAUX C. GENEWO-VOOSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 5, rue d'Alsace.
R. C. Luxembourg B 23.692.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01338, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(043426/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

MATERIAUX C. GENEWO-VOOSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 5, rue d'Alsace.
R. C. Luxembourg B 23.692.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01339, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(043427/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

MATERIAUX C. GENEWO-VOOSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 5, rue d'Alsace.
R. C. Luxembourg B 23.692.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01340, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(043429/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

MATERIAUX C. GENEWO-VOOSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 5, rue d'Alsace.
R. C. Luxembourg B 23.692.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01341, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(043430/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

MATERIAUX C. GENEWO-VOOSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 5, rue d'Alsace.
R. C. Luxembourg B 23.692.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01342, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(043431/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

ASTRALIS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R. C. Luxembourg B 116.578.

—
STATUTES

In the year two thousand six, on the nineteenth day of May.

Before the undersigned Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. SES GLOBAL EUROPE S.A., a société anonyme, having its registered office at Château de Betzdorf, L-6815 Betzdorf, registered to the Trade and Companies' Register of Luxembourg under the number B 101.506, duly represented by Jacques Noppeney, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Betzdorf, on 18 May 2006,

2. CEGECOM S.A., a société anonyme, having its registered office at 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg, registered to the Trade and Companies' Register of Luxembourg under the number B 65.734, duly represented by Claude Daro, employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 18 May 2006,

which proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxy-holders and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such appearing parties, acting in their hereabove stated capacities, have drawn up the following Articles of Incorporation of a public limited company which they declare organised among themselves.

Art. 1. Form - Name

There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société anonyme, under the name of ASTRALIS S.A. (hereinafter the «Company»).

Art. 2. Duration

The Company is established for an unlimited duration.

Art. 3. Purpose

3.1. The object of the Company is to operate a Universal Mobile Telecommunications System based on all different kind of network topologies and to sale, market, supply and bill services to customers for the operation of such mobile telecommunications system and all other related products and services.

3.2. The Company may also hold participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

3.3. The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

3.4. The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other financial instrument as warrants, which may be convertible.

3.5. The Company may carry out any commercial, industrial or financial operation which it may deem useful in accomplishment of its purposes.

Art. 4. Registered Office

4.1. The registered office of the Company is established in Betzdorf, Grand Duchy of Luxembourg. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

4.2. In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg Company.

Art. 5. Share Capital

5.1. The subscribed capital is set at thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) consisting of seven thousand nine hundred and five (7,905) shares of Class A with a par value of two Euro (EUR 2.-) per share and of seven thousand five hundred and ninety-five (7,595) shares of Class B with a par value of two Euro (EUR 2.-) per share. Each share of Class A and each share of Class B have the same rights and obligations.

5.2. The authorised capital is fixed at nine million Euro (EUR 9,000,000.-) consisting of two million two hundred and ninety-five thousand (2,295,000) shares of Class A with a par value of two Euro (EUR 2.-) per share and two million two hundred and five thousand (2,205,000) shares of Class B with a par value of two Euro (EUR 2.-) per share.

During the period of five years from the date of the publication of these articles of incorporation, the directors be and are hereby authorized to issue shares, within the limits of the authorised capital. If one of the shareholders decides to not subscribe to the increase of capital or does not subscribe to such increase within two (2) months of the decision of the board of directors to issue the shares, the other shareholder will have the right to subscribe for all the shares issued by the board of directors no later than fifteen (15) business days (i) after the receipt by the board of directors of the decision of the non-subscribing shareholder or (ii) after the end of the two-months period without receipt by the board of director of the subscription of a shareholder. In such a case, the shares subscribed by the other shareholder will be automatically transformed in the class of shares held by this shareholder and the board of directors has the power to amend article 5 in order to reflect the change of class of the shares. The consequence of the subscription of all or

part of the shares issued by the board of directors by one of the shareholders, only, will be the dilution of the participation of the other shareholder.

5.3. The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

5.4. The Company may, to the extent and under the terms permitted by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, redeem its own shares.

Art. 6. Form of Shares

6.1. The shares of the Company may be in registered form.

6.2. A register of registered shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article 39 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register. Certificates of these inscriptions shall be issued and signed by two directors.

6.3. The Company will recognise only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will have to name a unique proxy to represent the share in relation to the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.

Art. 7. Transfer of Shares

7.1. A shareholder may transfer by way of sale, gift, merger, assignment, pledge, or other disposition (all of which acts shall be deemed included in the term «Transfer») its shares but always in compliance with the provisions of the shareholders' agreement to which it is a party.

7.2. Article 7.1 shall also apply to a Transfer of the right to subscribe for shares and a Transfer of the rights under a subscription agreement.

7.3. If a required consent to the Transfer is withheld, the shareholders shall not be obliged to compensate the shareholder willing to transfer for any amounts accruing to them thereby.

7.4. The shareholders may only transfer their entire (but not less than their entire) shareholdings in the Company to a third party in accordance with the above provisions. However, the shareholders may transfer their entire (but not less than their entire) shareholdings in the Company to a permitted acquirer as may be defined in shareholders' agreement.

7.5. Any authorised Transfer is registered in the share register only provided the following conditions are met:

- it is made in accordance with the provisions of the shareholders' agreement, in particular (i) the transferring shareholder and the permitted acquirer acknowledge in an agreement with the other parties to the shareholders' agreement that, to the extent required, they are joint debtors with regard to all obligations of the transferring party under the shareholders' agreement and joint creditors with regard to all rights of the transferring shareholder under the shareholders' agreement; and (ii) the transferring shareholder and the permitted acquirer assume in an agreement with the other parties to the shareholders' agreement the joint liability to retransfer the shareholdings of the permitted acquirer in the Company to the transferring party, if the permitted acquirer does no longer qualify as such under the terms of any of the shareholders' agreement;

- the transferee has signed all the documents required in the opinion of the board of directors of the Company for purposes of the above.

7.6. Any Transfer of shares other than in accordance with this article shall be null and void and the Company shall refuse to recognize any such Transfer and shall not reflect any change in the share register pursuant to any such Transfer.

Art. 8. General Meeting of Shareholders

8.1. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

8.2. The general meeting is convened by the board of directors. It may also be convened by request of shareholders representing at least twenty per cent (20%) of the Company's share capital.

8.3. The annual general meeting of shareholders shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the last Wednesday of March in Betzdorf at 14.00 o'clock. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

8.4. Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

Art. 9. Resolutions of the General Meeting of Shareholders

9.1. The quorum and time required by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

9.2. Each share is entitled to one vote.

9.3. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or facsimile.

9.4. Except as otherwise required by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented.

9.5. The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

9.6. If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting the meeting, may be held without prior notice or publication.

Art. 10. Boards of Directors

10.1. The Company shall be managed by a board of directors composed of five (5) members who need not be shareholders of the Company.

Three (3) directors shall be elected by the shareholders on a list of candidates proposed by the Class A shareholders and two (2) directors shall be elected by the shareholders on a list of candidates proposed by the Class B shareholders.

The list of candidates proposed by each Class of shareholders shall be determined by a simple majority vote of the shareholders of that Class of shares. The list of candidates proposed by each Class of shareholders shall contain at least two candidates for every vacancy. Such list shall be remitted to the President of the general meeting at the opening of the general meeting.

10.2. The term of the office of a director may not exceed six years and the directors shall hold office until their successors are elected.

10.3. The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

10.4. Any director may be removed with or without cause by the general meeting of shareholders.

10.5. In the event of a vacancy in the office(s) of director(s) following death, resignation or other, the remaining directors may temporarily appoint a director. Such appointment may only be effected out of a list of candidates proposed by the shareholders of the Class of shares that has appointed the director whose office has become vacant. There have to be at least two candidates for each vacancy. The General Meeting shall proceed with the final election at its next following meeting.

Art. 11. Meetings of the Board of Directors

11.1. The board of directors shall choose from among its members a chairman. The chairman shall be elected among the directors elected between the candidates proposed by the Class A shareholders. The board of directors shall also choose from among its members a vice chairman. The vice chairman shall be elected among the directors elected between the candidates proposed by the Class B shareholders. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

11.2. The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

11.3. The chairman shall preside at all meetings of the board of directors, but in his absence, the vice chairman shall preside the meetings of the board of directors.

11.4. Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors, eight (8) days at least in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case a twenty-four (24) hours prior notice shall suffice which shall duly set out the nature and the motives of the emergency. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by facsimile or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

11.5. Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by facsimile another director as his proxy. A director may not represent more than one of his colleagues.

11.6. Any director may participate in any meeting of the board of directors by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

11.7. The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors, of which at least one director elected between the candidates proposed by the Class A shareholders and one director elected between the candidates proposed by the Class B shareholders, is present or represented at a meeting of the board of directors. If such quorum is not reached, the directors present must adjourn the meeting and at the adjourned meeting the presence of at least one director elected between the candidates proposed by the Class A shareholders and one director elected between the candidates proposed by the Class B shareholders shall not be required to reach the quorum. Notices of the adjourned meeting shall be given by the secretary to the board, if any, failing whom by any director.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting. The chairman shall have a casting vote in case of a tie.

11.8. The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 12. Minutes of the meetings

The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or by two directors, provided that one of the two directors has been elected between the candidates proposed by the Class A shareholders. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two directors provided that one of the two directors has been elected between the candidates proposed by the Class A shareholders.

Art. 13. Powers of the Board of Directors - Delegation

13.1. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, or by these Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

13.2. According to article 60 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, associate or not, acting alone or jointly. Their nomination,

revocation and powers shall be settled by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors is submitted to prior authorisation of the general meeting of shareholders. The Company may also grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

Art. 14. Corporate Signature

The Company will be bound by the joint signature of two directors provided that one of the two directors has been elected between the candidates proposed by the Class A shareholders or the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors.

Art. 15. Statutory auditors, Independent auditor

The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors, which may be shareholders or not or by one or several independent auditors (réviseurs d'entreprises indépendants), if the criterion required by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, are reached by the Company. The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors or the independent auditors and shall determine their number, remuneration and term of office which may not exceed six years.

Art. 16. Accounting Year

The accounting year of the Company shall begin on January first of each year and shall terminate on December thirty-first.

Art. 17. Appropriation of Annual Net Profits - Other distribution

17.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company as stated in article 5 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 hereof.

17.2. The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

17.3. Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Art. 18. Liquidation

In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may be physical persons or legal entities, appointed by the meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Art. 19. Amendment of the Articles of Incorporation

These Articles of Incorporation may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the conditions of quorum and majority foreseen in article 67-1 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Art. 20. Applicable law

All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on companies, as amended.

Transitional dispositions

1. The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2006.

2. The first annual general meeting of shareholders shall be held in 2007.

Subscription and payment

The appearers have subscribed the shares as mentioned hereafter:

1. SES GLOBAL EUROPE S.A.	7,905	A shares
2. CEGECOM S.A.	7,595	B shares
Total of A and B shares:	15,500	shares

All the shares have been entirely paid-in so that the amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, and expressly states that they have been fulfilled.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 3,500.-.

General meeting of shareholders

The shareholders, representing the entire subscribed capital and considering themselves as fully convened, have immediately proceeded to an extraordinary general meeting. Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote.

1. The number of directors is fixed at five (5) and the number of statutory auditors at one (1).
2. The following persons are appointed directors:

Three (3) directors A:

- Martin Halliwell, SVP and Chief Technology Officer, born on 20 April 1959 in London (United-Kingdom), with his professional address at L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.
- Pdraig McCarthy, SVP and Chief Financial Officer, born on 27 September 1960 in Corcaigh/Cork (Ireland), with his professional address at L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.
- Miriam Murphy, SVP and General Counsel, born on 12 July 1954 in Luimneach/Limerick (Ireland), with his professional address at L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.

Two (2) directors B:

- François Thys, Member of Executive Board, Finance & Administration, born on 25 May 1947 in Eeklo (Belgium), with his professional address at L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.
- Michael Leidinger, Member of Executive Board, Technique, born on 31 January 1956 in Wadrill/Wadern (Germany) with his professional address at L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

3. The following person is appointed statutory auditor:

- ERNST & YOUNG S.A., a société anonyme, having its registered office at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, registered to the Trade and Companies' Register of Luxembourg under the number B 47.771.

4. The term of office of the directors and of the statutory auditor shall end at the general meeting called to approve the accounts of the accounting year 2006.

5. The address of the Company is set at L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.

6. The general meeting, according to article 60 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, authorises the board of directors to delegate the daily management of the Company and the representation of the Company in relation with this management to any of its members.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, the said persons appearing signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix-neuf mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. SES GLOBAL EUROPE S.A., une société anonyme, ayant son siège social à Château de Betzdorf, L-6815 Betzdorf, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 101.506, dûment représentée par Jacques Noppeney, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Betzdorf, le 18 mai 2006,

2. CEGECOM S.A., une société anonyme, ayant son siège social au 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 65.734, dûment représentée par Claude Daro, employé privé, demeurant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 18 mai 2006.

Les procurations signées ne varient par tous les comparants et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, aux termes de la capacité avec laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

Art. 1^{er}. Forme - Nom

Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de ASTRALIS S.A. (ci-après la «Société»).

Art. 2. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Objet

3.1. L'objet de la Société est d'exploiter un système universel de télécommunication avec les mobiles, fondé sur différentes sortes de topologies de réseaux, et de commercialiser, fournir, vendre et facturer les services aux abonnés d'un tel système de télécommunication ainsi que tous autres produits ou services qui sont liés.

3.2. La Société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

3.3. La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

3.4. La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations ou d'autres instruments financiers comme des warrants, qui peuvent être convertibles.

3.5. Elle pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

Art. 4. Siège social

4.1. Le siège social est établi à Betzdorf, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

4.2. Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

Art. 5. Capital social

5.1. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par sept mille neuf cent cinq (7.905) actions de classe A d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune et par sept mille cinq cent quatre-vingt-quinze (7.595) actions de classe B d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune. Chaque action de classe A et de classe B a les mêmes droits et obligations.

5.2. Le capital autorisé est fixé à neuf millions d'euros (EUR 9.000.000,-) représenté par deux millions deux cent quatre-vingt-quinze mille (2.295.000) actions de classe A d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune et deux millions deux cent cinq mille (2.205.000) actions de classe B d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune.

Pendant une période de cinq ans à partir de la publication de ces statuts, le conseil d'administration est autorisé à émettre des actions dans les limites du capital autorisé. Les actionnaires existants seront libres de souscrire ou non à l'augmentation de capital. Si l'un des actionnaires décide de ne pas souscrire à l'augmentation de capital ou ne souscrit pas à cette augmentation dans les deux (2) mois de la décision du conseil d'administration d'émettre les actions, l'autre actionnaire aura le droit de souscrire toutes les actions émises par le conseil d'administration, au plus tard dans les quinze (15) jours ouvrables (i) après la réception par le conseil d'administration de la décision de ne pas souscrire de l'actionnaire ou (ii) après la fin de la période de deux mois sans que le conseil d'administration n'ait reçu la souscription de l'actionnaire. Dans ce cas, les actions souscrites par l'autre actionnaire seront automatiquement transformées en actions de la classe détenue par cet actionnaire et le conseil d'administration aura le pouvoir de modifier l'article 5 des statuts pour refléter ce changement de classe d'action. La conséquence de la souscription de tout ou partie des actions émises par le conseil d'administration seulement par un des actionnaires sera la dilution de la participation de l'autre actionnaire.

5.3. Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

5.4. La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, racheter ses propres actions.

Art. 6. Forme des actions

6.1. Les actions de la Société sont nominatives.

6.2. Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance. Ce registre contiendra toutes les indications requises à l'article 39 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs.

6.3. La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Art. 7. Transfert des actions

7.1. Un actionnaire peut transférer ses actions par voie de vente, don, fusion, cession, gage ou tout autre moyen (tous ces actes étant inclus sous le terme «Transfert») mais uniquement en conformité avec les dispositions du pacte d'actionnaire auquel il est partie.

7.2. Les dispositions de l'article 7.1 ont également vocation à s'appliquer à un Transfert du droit de souscription et à un Transfert de droits dans le cadre d'un contrat de souscription.

7.3. Si un consentement nécessaire au Transfert est refusé, les actionnaires ne seront pas tenus de dédommager l'actionnaire souhaitant procéder au Transfert pour les montants dont ils bénéficieraient de ce fait.

7.4. Les actionnaires ne peuvent transférer à un tiers que l'ensemble (mais pas moins que l'ensemble) de leurs actions dans la Société dans les conditions prévues aux articles précédents. Toutefois, les actionnaires peuvent transférer l'ensemble (mais pas moins que l'ensemble) de leurs actions dans la Société à un acquéreur autorisé tel que défini dans le pacte d'actionnaires.

7.5. Le Transfert autorisé est enregistré dans le registre des actionnaires si:

- il est effectué suivant les dispositions du pacte d'actionnaires signé par les actionnaires de la Société, en particulier (i) l'actionnaire cédant et l'acquéreur autorisé reconnaissent dans un acte conclu avec les autres parties au pacte d'actionnaires que, dans la mesure requise, ils sont débiteurs conjoints de toutes les obligations contractées par la partie cédante dans le pacte d'actionnaires et créanciers conjoints de tous les droits de l'actionnaire cédant acquis dans le pacte d'actionnaires; et (ii) l'actionnaire cédant et l'acquéreur autorisé s'engagent dans un acte conclu avec les autres parties au pacte d'actionnaires à assumer la responsabilité conjointe de transférer à nouveau les actions de l'acquéreur autorisé dans la Société à l'actionnaire cédant si l'acquéreur autorisé ne peut plus être qualifié d'«acquéreur autorisé» tel que défini dans le pacte d'actionnaires;

- le cessionnaire a signé tous les documents demandés par le conseil d'administration de la Société dans ce but.

7.6. Tout Transfert d'actions fait en violation des dispositions de cet article sera nul et de nul effet et la Société refusera de reconnaître un tel Transfert et ne fera aucune entrée dans le registre des actionnaires du fait de ce Transfert.

Art. 8. Assemblées générales

8.1. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

8.2. L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration.

Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un cinquième au moins du capital social.

8.3. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le dernier mercredi du mois de mars à Betzdorf à 14.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

8.4. D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Art. 9. Décisions de l'assemblée générale des Actionnaires

9.1. Les quorum et délais requis par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

9.2. Toute action donne droit à une voix.

9.3. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit ou télécopie une autre personne comme son mandataire.

9.4. Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

9.5. Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

9.6. Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalable.

Art. 10. Conseil d'administration

10.1. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de cinq (5) membres, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Trois (3) administrateurs seront élus sur une liste de candidats proposés par les actionnaires de la classe A; deux (2) administrateurs seront élus sur une liste de candidats proposés par les actionnaires de la classe B.

La liste des candidats à proposer par chaque classe d'actionnaires sera arrêtée à la majorité simple des actionnaires de cette classe d'actions. La liste des candidats qui sera proposée par chaque classe d'actionnaires sera composée d'au moins deux candidats pour chaque vacance. Cette liste sera remise au président de l'assemblée générale à l'ouverture de cette dernière.

10.2. Le terme du mandat d'un administrateur n'excédera pas six ans, et les administrateurs resteront en place jusqu'à ce que leur successeurs soient élus.

10.3. Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

10.4. Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

10.5. Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants ont le droit de nommer provisoirement un administrateur. Cette nomination ne pourra avoir lieu que parmi une liste de candidats proposée par les actionnaires de la catégorie d'actions qui ont nommé l'administrateur dont la place est à pourvoir. Il doit y avoir au moins deux candidats pour chaque vacance. L'assemblée générale, lors de la première réunion, procédera à l'élection définitive.

Art. 11. Réunions du conseil d'administration

11.1. Le conseil d'administration choisira en son sein un président. Le président sera élu parmi les administrateurs élus parmi les candidats proposés par les actionnaires de la classe A. Le conseil d'administration choisira également un vice-président parmi ses membres. Le vice-président sera élu parmi les administrateurs élus parmi les candidats proposés par les actionnaires de la classe B. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

11.2. Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

11.3. Le président présidera toutes les réunions du conseil d'administration; en son absence le vice-président présidera les réunions du conseil d'administration.

11.4. Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins huit (8) jours avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation qui sera donné au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

11.5. Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou télécopie un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur ne peut représenter plus d'un de ses collègues.

11.6. Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

11.7. Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs, parmi lesquels au moins un administrateur élu parmi les candidats proposés par les actionnaires de la classe A et au moins un administrateur élu parmi les candidats proposés par les actionnaires de la classe B, est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration. Si ce quorum n'est pas atteint, les administrateurs présents doivent reporter la réunion et lors de la réunion reportée, la présence d'au moins un administrateur élu parmi les candidats proposés par les actionnaires de la classe A et d'au moins un administrateur élu parmi les candidats proposés par les actionnaires de la classe B ne sera pas requise pour atteindre le quorum. Les convocations à la réunion reportée devront être faites par le secrétaire du conseil d'administration ou, en son absence, par tout administrateur.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. Le président aura voix prépondérante en cas de vote égalitaire.

11.8. Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit ou par télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 12. Procès-verbaux

Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou par deux administrateurs, à condition qu'un des deux administrateurs ait été élu parmi les candidats proposés par les actionnaires de la classe A. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs, à condition qu'un des deux administrateurs ait été élu parmi les candidats proposés par les actionnaires de la classe A.

Art. 13. Pouvoirs du Conseil d'administration - Délégations

13.1. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

13.2. La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 14. Signature sociale

La Société sera engagée par la signature collective de deux administrateurs, à condition qu'un des deux administrateurs ait été élu parmi les candidats proposés par les actionnaires de la classe A ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

Art. 15. Commissaires aux comptes - Réviseurs d'entreprises

Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire ou par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises indépendants, si les critères requis par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, sont atteints par la Société. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes ou les réviseurs d'entreprises et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années.

Art. 16. Année Sociale

L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

Art. 17. Affectation des bénéfices annuels - Autres distributions

17.1. Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et en tant que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces statuts, ou tel que augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

17.2. L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

17.3. Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Art. 18. Liquidation

En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, qui peuvent être des personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 19. Modification des statuts

Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Art. 20. Loi applicable

Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2006.
2. La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en 2007.

Souscription et libération

Les comparants ont souscrit les actions comme suit:

1. SES GLOBAL EUROPE S.A.	7.905 actions	A
2. CEGECOM S.A.	7.595 actions	B

Total des actions A et B: 15.500 actions

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et déclare expressément qu'elles sont remplies.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution sont évalués à environ EUR 3.500,-.

Assemblée Générale Extraordinaire

Et aussitôt les actionnaires, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à cinq (5) et le nombre des commissaires à un (1).
2. Les personnes suivantes ont été nommées administrateurs:

Trois (3) administrateurs A:

- Martin Halliwell, SVP et Chief Technology Officer, né le 20 avril 1959 à Londres (Royaume-Uni), ayant son adresse professionnelle à L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.
- Pdraig McCarthy, SVP et Chief Financial Officer, né le 27 septembre 1960 à Corcaigh/Cork (Irlande), ayant son adresse professionnelle à L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.
- Miriam Murphy, SVP et General Counsel, né le 12 juillet 1954 à Luimneach/Limerick (Irlande), ayant son adresse professionnelle à L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.

Deux (2) administrateurs B:

- François Thys, Member of Executive Board, Finance & Administration, né le 25 mai 1947 à Eeklo (Belgique), ayant son adresse professionnelle à L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.
- Michael Leidinger, Member of Executive Board, Technique, né le 31 Janvier 1956 à Wadrill/Wadern (Allemagne), ayant son adresse professionnelle à L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

3. A été nommée commissaire aux comptes:

- ERNST & YOUNG S.A., une société anonyme, ayant son siège social 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 47.771.

4. Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'assemblée générale amenée à se prononcer sur les comptes de l'année 2006.

5. L'adresse de la Société est établie à L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.

6. L'assemblée générale, conformément à l'article 60 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière de la Société et la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.

Dont acte, passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donné au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Noppeney, C. Daro, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, vol. 153S, fol. 69, case 6. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée à la société, sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2006.

F. Baden.

(048967.03/200/564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2006.

HARLESDEN EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 116.494.

—
STATUTES

In the year two thousand six, on the ninth day of May.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Luxembourg).

There appeared:

QUEBEC NOMINEES LIMITED, with registered office at Road Town, Tortola, British Virgin Islands, P.O. Box 3483, registered in the Company Register of Tortola under number 400547,

represented by Mr Gautier Rochez, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on May 8, 2006.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

Art. 1. There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2. The corporation may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to other companies or enterprises any support, loans, advances or guarantees.

The corporation may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name HARLESDEN EUROPE, S.à r.l.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked *ad nutum*.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any member of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's year starts on the first of January and ends on the 31st of December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2006.

Art. 16. Each year, with reference to the end of the Company's year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription - Payment

Thereupon, QUEBEC NOMINEES LIMITED, prenamed and represented as stated above declares to subscribe to five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand eight hundred Euro (1,800.- EUR).

Resolutions of the sole shareholder

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

a) Mr Bart Zech, with professional address in L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, born in Putten, The Netherlands, on September 5, 1969;

b) Mr Joost Tulkens, with professional address in L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, born in Someren, The Netherlands, on April 26th, 1973.

2) The address of the corporation is fixed at L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le neuf mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

QUEBEC NOMINEES LIMITED, avec siège social à Road Town, Tortola, P.O. Box 3483, Iles Vierges Britanniques, inscrite au Registre des Sociétés à Tortola sous le numéro 400547,

représentée par Monsieur Gautier Rochez, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 8 mai 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder à d'autres sociétés ou entreprises tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination: HARLESDEN EUROPE, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la seule signature de n'importe quel membre du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les

décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2006.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, QUEBEC NOMINEES LIMITED, prénommée et représentée comme dit ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 12.500,-) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille huit cents euros (1.800,- EUR).

Décisions de l'associé unique

1) Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

a) Monsieur Bart Zech, avec adresse professionnelle à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, né à Putten, Pays-Bas, le 5 septembre 1969.

b) Monsieur Joost Tulkens, avec adresse professionnelle à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, né à Sommeren le 26 avril 1973.

2) L'adresse de la Société est fixée à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Rochez, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 12 mai 2006, vol. 436, fol. 71, case 1. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 mai 2006.

H. Hellinckx.

(047646/242/229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

MPI, MULTI PROPRIETES IMMOBILIERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 76.265.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2006, réf. LSO-BP03888, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2006.

(036374/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2006.

DUPONT INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: Contern.
R. C. Luxembourg B 78.109.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 36861 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2006.

J. Elvinger
Notaire

(036450/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2006.

FIREPROTECTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 68.669.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2006, réf. LSO-BP01910, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(036544/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2006.

TRIPLE FIVE SOUTH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 110.506.

Extraits des résolutions des décisions collectives de l'associée unique du 17 février 2006

1. Les démissions des gérants, MM. Eric Biren, Vincent Goy et Peter Cluff ont été acceptées.

2. M. Alain Heinz, expert-comptable, né le 17 mai 1969 à F-Forbach, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, a été nommé nouveau gérant de la société pour une durée indéterminée et il peut engager la société en toutes circonstances par sa signature individuelle.

La société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique.

Luxembourg, le 2 mai 2006.

Pour avis sincère et conforme

TRIPLE FIVE SOUTH, S.à r.l.

A. Heinz

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2006, réf. LSO-BQ00916. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043205/850/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2006.

**ETAMINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. ETAMINE HOLDING, S.à r.l.).**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 98.426.

L'an deux mille six, le vingt-sept avril.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

DECENNIUM INVESTMENTS S.A. (ci-avant CAMOMILLE HOLDING S.A.), société anonyme, ayant son siège social à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 101.679, ici représentée par Monsieur Raf Bogaerts, conseil fiscal, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 26 avril 2006, laquelle restera annexée aux présentes.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité de seule et unique associée de la société ETAMINE HOLDING, S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 98.426, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 29 décembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 18 février 2004 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 29 avril 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 7 juillet 2004, a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

1.- L'associée unique décide de modifier l'objet social de la Société pour adopter celui d'une société de participations financières pleinement imposable (Soparfi). En conséquence, l'associée unique décide de modifier les articles 1 et 2 des statuts de la Société pour leur donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. «Il existe une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts».

Art. 2. «La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets, marques et licences s'y rattachant ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède une participation ou un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, qui peuvent lui paraître utiles à la réalisation de son objet.

La société est une entité pleinement imposable et ne tombe pas sous le régime des sociétés holding de la loi du 31 juillet 1929.»

2.- L'associée unique décide de modifier la dénomination de la Société en ETAMINE, S.à r.l.

En conséquence l'article 3 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«La société existe sous la dénomination ETAMINE, S.à r.l.»

3.- L'associée unique approuve la proposition du Conseil de Gérance et nomme Monsieur Raf Bogaerts, conseil fiscal, né le 31 octobre 1970 à Lier (Belgique) avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, comme gérant supplémentaire pour une durée qui expirera lors de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2006.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare qu'à la demande des comparants le présent procès-verbal est rédigé en français suivi d'une version anglaise. A la demande des mêmes parties, la version française fera foi en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Suit la traduction en anglais:

In the year two thousand six, on the twenty-seventh of April.

Before Maître Frank Baden, notary with residence in Luxembourg.

There appeared:

DECENNIUM INVESTMENTS S.A. (previously named CAMOMILLE HOLDING S.A.), a société anonyme having its registered office in L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, registered in the trade register of Luxembourg under number B 101.679, here represented by Raf Bogaerts, tax adviser, with professional address at Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on 26 April 2006, which proxy will remain attached to the present deed.

Such appearer, acting in its capacity as sole shareholder of ETAMINE HOLDING, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office in L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, registered in the trade register of Luxembourg under number B 98.426, incorporated pursuant to a deed on the undersigned notary of 29 December 2003, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, on the 18 February 2004, the articles of Association of which have been amended pursuant to a deed on the undersigned notary on 29 April 2004, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations of 7 July 2004, has requested the undersigned notary to state as follows:

1.- The sole shareholder resolves to amend the object of the corporation in order to adopt the corporate purpose of a fully taxable Luxembourg holding company (Soparfi). As a consequence, the sole shareholder decides to amend the articles 1 and 2 of the Articles of Association which now will have the following wording:

Art. 1. «There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) to be governed by applicable laws and the present Articles of Association.»

Art. 2. «The object of the company shall be the acquisition of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, and the management, control and of such participations.

It may in particular acquire, by means of contribution, subscription, option, purchase and any other method, transferable securities of all kinds and realise the same by sale, transfer, exchange or otherwise.

The company may also acquire and manage any patents, trademarks and licences relating thereto or supplementing the same.

The company may borrow from and grant to the companies in which it has a participation or interest, whether direct or indirect, any assistance, loans, advances or guarantees.

The company may in addition undertake all commercial, industrial and financial operations, involving either movable property or immovable property, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad, directly and indirectly, whenever they appear to it to be conducive to the attainment of its object.

The company is a fully taxable entity and does not fall within the Law of 31 July 1929 governing holding companies».

2.- The sole shareholder resolves to change the name of the Company in ETAMINE, S.à r.l.

As a consequence article 3 of the Articles of Association is amended and will now have the following wording:

«The corporate name of the company is ETAMINE, S.à r.l.»

3.- The sole shareholder approves the proposition of the Board of Directors and appoints Raf Bogaerts, tax adviser, born on 31 October 1970 at Lier (Belgium) with professional address at L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragançe as supplementary managing director for a period ending at the annual general meeting of 2006.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, at the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the appearer, the present deed is worded in French followed by a English version; on request of the appearer and in case of divergencies between the English and the French text, the French text will prevail.

After reading and interpretation to the appearer, the said appearer signed together with the notary the present deed.
Signé: R. Bogaerts, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2006, vol. 153S, fol. 44, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société, sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2006.

F. Baden.

(048042/200/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

ETAMINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 98.426.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(048043/200/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

COSMETIX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 80.105.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 2 mai 2006

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 2 mai 2006 que Monsieur Michele Canepa, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 2 mai 2006, le conseil d'administration coopte en remplacement la société LUX KONZERN, S.à r.l., employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- PAN EUROPEAN VENTURES S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- LUX KONZERN, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 2 mai 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ02057. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044172/655/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.
